



Communiqué

# Le Groupe SOCFIN certifié champion international de l'agriculture irresponsable

mardi 30 mai 2023

**Les conflits liés à la production d'huile de palme et de caoutchouc dans les plantations africaines et sud-est asiatiques du Groupe SOCFIN sont toujours d'actualité, alors que l'année 2023 marque les dix ans de la première journée d'action globale pour dénoncer ces abus. Ce 30 mai 2023, à l'occasion de l'Assemblée Générale des actionnaires au Luxembourg, la société civile remet une certification « agriculture irresponsable » à la société SOCFIN. Il s'agit de dénoncer ses pratiques d'auto-régulation qui ne permettent pas la résolution des conflits fonciers, sociaux et environnementaux.**



Luxembourg | 30 mai 2023

"Nous avons confiance que l'espace vital nous serait rétrocédé après la coupe des vieux palmiers. Malheureusement, les replantations continuent encore jusqu'aux confins des nos concessions. Nous sommes au bord de l'explosion"

[Lettre](#) au Président Paul Biya par l'association des femmes riverains de la SOCAPALM d'Edea, mai 2023

Qu'il s'agisse de la certification des plantations par la Roundtable for Sustainable Palm Oil (RSPO), de la participation à la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR), des "missions d'évaluation des plaintes" menées par un partenaire de longue date du Groupe, la Earthworm Foundation, les représentant.e.s des communautés et les ONG alliées dénoncent ces manœuvres mises en place par l'entreprise comme des moyens d'invisibiliser les conflits plutôt que de les résoudre.

## **SOCFIN profite d'une faille de la RSPO pour obtenir une certification rapide**

En 2023, la SOCFIN affirme que 96% de ses moulins à huile de palme sont certifiés RSPO, malgré les dénonciations formelles des représentant.e.s des communautés locales concernant le processus d'audit et les conflits ou pollutions en cours.

"Les auditeurs ont reçu des véhicules et des traducteurs de la part de l'entreprise pour effectuer leur travail, ce qui a nui à leur indépendance. Plusieurs chefs coutumiers et présidents de section ont été démis de leur fonction par notre Paramount Chief parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec les activités de l'entreprise. De nouveaux chefs ont été nommés sans qu'il y ait eu d'élections en bonne et due forme. Nous ne sommes pas représentés par des représentants de notre choix"

Extrait de la [pétition](#) s'opposant à la certification de SOCFIN Sierra Leone, 2022

En février, l'ONG néerlandaise Milieudefensie a conclu, sur la base d'une analyse des rapports d'audit RSPO accessibles au public, que le [processus RSPO comportait une faille invraisemblable](#). Des zones de plantation gérées directement dans la base d'approvisionnement qui ne sont pas conformes aux critères de la RSPO peuvent être laissées en dehors du champ d'application de la certification. Par conséquent, les plantations qui sont directement gérées par SOCFIN et qui livrent des régimes de fruits frais à une seule et même usine peuvent être composées de parties certifiées et non certifiées. Dans certains cas, les zones de plantation présentant des problèmes et qui ne sont pas "prêtes pour la certification" sont retirées du champ de la certification par l'organisme en charge. Cette pratique est autorisée dans le système RSPO.

Cette pratique trompeuse permet une certification rapide et accommodante, car les problèmes ne sont pas résolus avec l'attribution du label de durabilité. Il est donc plus facile pour les entreprises de plantation comme SOCFIN d'obtenir la certification, tout en gagnant du temps pour traiter, ou non, les problèmes environnementaux ou sociaux dans le reste de leur plantation. Ce fonctionnement permet aux entreprises concernées de tirer profit de leur "image verte" sur les marchés financiers.

## **SOCFIN impose aux communautés une nouvelle mission de "vérification" des abus dénoncés en lieu et place d'un processus de résolution des conflits**

En avril 2023, SOCFIN a annoncé qu'il lançait une nouvelle enquête avec son partenaire de longue date, la [Fondation Earthworm](#), afin de procéder à un nouvel examen des griefs et des conflits en cours dénoncés publiquement par les organisations des communautés locales dans différentes plantations du groupe.

Ce processus a été imposé unilatéralement par SOCFIN sans aucun échange préalable avec les représentants.e.s des communautés et des organisations alliées afin de déterminer conjointement les modalités et le calendrier d'un tel processus. Le processus rendu public par SOCFIN et son partenaire Earthworm Foundation n'apporte aucune garantie quant aux critères que devrait respecter toute enquête visant à la résolution des conflits : indépendance, impartialité, transparence, inclusion des communautés affectées, expertise en matière de droits humains, et utilisation d'une approche basée sur les droits humains, Earthworm Foundation étant partenaire de SOCFIN pour opérationnaliser les engagements du Groupe SOCFIN en matière de responsabilité sociétale depuis 2017. Cette démarche a été dénoncée publiquement par les représentants des communautés et les ONG qui refusent de participer à un processus illégitime. A ce jour, SOCFIN n'a pas répondu aux préoccupations de la société civile concernant ce processus.

## **SOCFIN participe seulement aux mécanismes qu'il contrôle, soulignant la nécessité d'une régulation sur le devoir de vigilance pour faire cesser les violations des droits humains**

Le Groupe SOCFIN refuse de participer ou de respecter tout processus de règlement de conflit qui ne soit pas directement piloté et contrôlé par l'entreprise. Il a refusé de participer à la [médiation auprès du Point de Contact National de l'OCDE](#) lancée en 2014 pour la situation au Cameroun, ou en 2019 suite à la [plainte auprès de l'International Finance Corporation](#) par les riverains de la plantation SRC au Liberia. A l'inverse, étant membre et financeur de la RSPO, du GPSNR ou de la Earthworm Foundation, le Groupe SOCFIN peut s'assurer que ses intérêts seront protégés par ces mécanismes.

Le cas du groupe SOCFIN souligne l'échec de l'autorégulation du secteur agro-industriel. Il est temps de réglementer l'industrie. C'est pourquoi nous demandons (1) une réglementation ambitieuse au niveau de l'Union européenne et des Etats membres sur le devoir de diligence des multinationales européennes et (2) un arrêt immédiat des opérations dans les plantations de SOCFIN où il y a des conflits permanents avec les communautés locales.

## **Contacts**

- International/Belgique : FIAN Belgium - Florence Kroff - [florence@fian.be](mailto:florence@fian.be) - +32 475 84 56 24
- International/Luxembourg : SOS Faim Luxembourg - Marine LEFEBVRE - [marine.Lefebvre@sosfaim.org](mailto:marine.Lefebvre@sosfaim.org) - +35 249 09 96 26
- International/france : ReAct Transnational - Léa Papinutti - [lea.papinutti@reactransnational.org](mailto:lea.papinutti@reactransnational.org) - +33 755 63 25 97

## **Organisations signataires**

- Bunong Indigenous People Association (BIPA), Cambodge
- Collectif TANY, France & Madagascar
- Entraide et Fraternité, Belgique
- Etika asbl, Luxembourg
- FIAN Belgium, Belgique
- Frères des Hommes, Luxembourg
- GRAIN, International
- INSPIRIT Creatives, Allemagne
- Justicitiz, Liberia

- Milieudéfense, Pays-bas
- ReAct Transnational, France
- Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD), Cameroun
- Rettet den Regenwald, Allemagne
- SOS Faim, Luxembourg
- SYNAPARCAM, Cameroun